

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 23, SEPTEMBRE 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 23 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d’insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d’envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l’expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l’article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n’offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l’amélioration dudit article, renvoyer l’auteur de l’article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n’est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d’internet, si le même article n’est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s’entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s’intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **L'ARABE TCHADIEN : UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE COMMUN
POUR LES TCHADIENS**----- 16
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
2. **FACTEURS ASSOCIÉS À L'ABANDON SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU
SECONDAIRE 1 DANS LA COMMUNE DE ZIO 1 AU TOGO**----- 33
AKLAMANU Kokutsè Essé, Université de Lomé (Togo)
BAGAN Dègnon, Université de Lomé(Togo)
3. **LES INTERDÉPENDANCES PROFESSIONNELLES ET LA
COORDINATION SOCIALE DANS UN PORT DE PÊCHE ARTISANALE :
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU PORT DE PÊCHE DE COTONOU (BÉNIN)**
----- 50
AKPABIE Adoté Akué, Université de Lomé (Togo)
4. **TENURE FONCIÈRE COUTUMIÈRE ET ACCÈS DES MIGRANTS À LA
TERRE EN CÔTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE À TABOU,
KATIOLA ET BOUAKÉ** ----- 73
KOUACOU Anzian, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
5. **LES DROITS DE LA FEMME ET LE POLITIQUEMENT CORRECT : LES
AMBIVALENCES D'UNE POLITIQUE DU GENRE** ----- 89
BAHIN Lessbet Arnold, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. **GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS
URBAINS À YAMOOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)** ---- 105
AYEMOU Anvo Pierre, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)
7. **ANALYSE DES COUTS DE PRODUCTION DES SOINS PAR LES CENTRE
SANTE DE REFERENCE : (LE CENTRE SANTE DE REFERENCE DE
KALABANCORO BAMAKO, MALI)** ----- 127
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem Bamako, Mali
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Lamine, Faculté des Sciences Economistes et de Gestion (Mali)

8. **LA VIRTÙ CONTRE LA VERTU : QUAND MACHIAVEL INTERROGE LA JUSTICE SOCIALE COMME FONDEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE.**----- 145
BOTTY Bi Naga Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
9. **CATÉGORISATION SOCIALE ET CONSTRUCTION NATIONALE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE CISSÉ BACONGO** ----- 158
PRAO Bini Kouamé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),
KONAN Yao Gatien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
COULIBALY Lidwine Aminata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. **RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES PRIVEES ET IDENTIFICATION ORGANISATIONNELLE DES SALAIRES : LE CAS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON A ABIDJAN** ----- 177
AKA Blainson Alain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
11. **INCIDENCES DE LA GESTION DE LA FORET CLASSÉE DE TIENFALA SUR L'ENVIRONNEMENT AU MALI**----- 195
BOCOUM Moussa Fadiala, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
12. **TYPOLOGIE DES ENGINS ET DES TECHNIQUES DE PÊCHE DANS LA RÉGION DE LA NAWA (CÔTE D'IVOIRE)**----- 214
YAPO CHILÉ NADÈGE ÉPSE KOUAKO, Université de San Pedro (San Pedro-Côte d'Ivoire)
13. **LA FALACIA DEL ANALISIS TEMATICO: CUANDO EL TEXTO SE VUELVE EXCUSA**----- 236
SEKA Christophe Emmanuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. **TOPONYMIE DE LA VILLE DE KORHOGO : ENTRE COGNITION, IMAGINAIRE LINGUISTIQUE, DISCOURS RAPPORTÉ ET RÉALITÉ SOCIOHISTORIQUE** ----- 260
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
15. **STRATÉGIES CATHARTIQUES À TRAVERS LES PRESTATIONS DES MUTUELLES ET GROUPES D'ASSISTANCE EN SITUATION DE DEUIL À BRAZZAVILLE**----- 271
DIAFOUKA Bitsoua Fanely Flore Sandrine Épse Loussakoumounou, Université Marien Ngouabi (Congo)

16. LES FAAFOUË – GOSSAN DE GBÊKÊKRO À KOUASSIBLEKRO, 1865-1900 ----- 291
Dr DJANGO Kouassi Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr KOFFI Kouassi Serge, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
17. L'ÉCRITURE INCLUSIVE COMME VECTEUR DE DÉCONSTRUCTION MORPHOSYNTAXIQUE DU FRANÇAIS : ENJEUX STRUCTURELS, SOCIOLINGUISTIQUES ET POSTURES NORMATIVES ----- 309
DOSSO Tiémoko, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KRAMO Kouadio Emile, Institut Pédagogique National de l'enseignement technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)
18. LA MARE DE DJIKADAN À KOUNADOU-MARÉNA : UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL MENACÉ PAR LES PRÉDATEURS DE L'ENVIRONNEMENT EN GUINÉE ----- 327
Dr BAMBA Fatoumata, Université Julius Nyerere de Kankan (Guinée)
19. L'ONOMASTIQUE DANS LE FILS DE-LA-FEMME-MÂLE : BLA YASSOUA ET AWLIMBA TANKAN, FONDEMENTS D'UN PACTE NARRATIF. ----- 347
Dr KOFFI Céline Omo épouse AHO, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr/MC SANOGO Amidou, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
20. L'APPORT DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION PLATONICIENNE : UN REJET DE LA MODERNITÉ ? ----- 367
BROU Nanou Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. THE REALISTIC DEPICTION OF WAR IN *THE RED BADGE OF COURAGE* BY STEPHEN CRANE, *ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT* BY ERICH MARIA REMARQUE AND *A RUMOR OF WAR* BY PHILIP CAPUTO ----- 386
Dr. MBODJI Papa Ibrahima, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

22. LE TISSAGE BAULÉ, UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ENTRE
TRADITION ET MODERNITÉ ----- 406
YAO Élisabeth, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAMALA Kouadio Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. LE FONCTIONNEMENT STYLÉMATIQUE DANS *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN : ÉVALUATION
STYLISTIQUE D'UNE TRANSGÉNÉRICITÉ ROMANESQUE ----- 429
SILUÉ Gomongo Nargawélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ADOU Essi Victoire Anaëlle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
24. L'INFLUENCE DES POLITIQUES DE QUALITE DE VIE ET CONDITIONS
DE TRAVAIL SUR LA SATISFACTION : CAS DE MACHINE BRIQUE
(TOGO)----- 448
GBANDEY Sadjì N'Gbansohfi, Université de Lomé (Togo)
SOSOE Kodjo, Université de Lomé (Togo)
25. LA GREVE AU LYCEE MODERNE D'ODIENNE EN 1984 : REVELATEUR
DE TENSIONS SOCIALES DANS UNE COTE D'IVOIRE EN CRISE ----- 466
GUEU Paul, enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORÉ Siaka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
26. ÉCOCRITIQUE ET ONOMASTIQUE : LES NOMS DES MANDÉS DU
NORD ET RELATIONS CULTURELLES À LA NATURE ----- 488
KROUWA Jean de Dieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Kounandy Joseph, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
27. LE DISPOSITIF HYBRIDE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ : PROCESSUS
D'INTÉGRATION TECHNOPÉDAGOGIQUE ET TRANSFORMATION DES
PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ----- 503
KABRAITCHUKA Ditorga Essotolom, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
28. DE LA CHANSON POPULAIRE SENEGALAISE : STRATEGIES CONTRE-
DISCURSIVES FEMINISTES.----- 522
KANE Nafissatou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)
SY Kalidou Seydou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

- 29. DETERMINANTS LIES AUX PRATIQUES D’ALIMENTATION DES ENFANTS DANS LE CERCLE DE YOROSSO (REGION DE SIKASSO, AU MALI)----- 545**
BERTHE Kassoum,ED DESSLA (Mali)
KEITA Amara, Université de Labé (Guinée)
Docteur BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
- 30. POUVOIR, VIOLENCE ET COHÉSION SOCIALE EN AFRIQUE CONTEMPORAINE : QUELLE ARTICULATION AU REGARD DE LA PENSÉE MACHIAVÉLIENNE ?----- 561**
KOFFI Brou Dieudonné, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (INSAAC) (Côte d’Ivoire)
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
- 31. SUJET : CHEIKH ANTA DIOP ET LA RECONVERSION DU REGARD EN AFRIQUE ----- 579**
KONÉ Moussa, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
- 32. LA GESTION DES DONNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU TOGO : DÉFIS ORGANISATIONNELS ET PERSPECTIVES POUR UN SYSTÈME D’INFORMATION INTÉGRÉ ---- 597**
KPADONOU Kossi Paulin, Université de Lomé (Togo)
Dr SONHAYE Kondi Napo, Université de Lomé (Togo)
- 33. FREINS AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L’UTÉRUS EN CÔTE D’IVOIRE CHEZ LA JEUNE FEMME EN MILIEU UNIVERSITAIRE : CAS DES ÉTUDIANTES DE LICENCE 3 ET MASTER 1 DE L’INSAAC. ----- 625**
KOUAME Akissi Marie-Noëlle, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (Côte d’Ivoire)
- 34. POÉSIE ET CINÉMA CHEZ J. PRÉVERT : SIMPLICITÉ, SINGULARITÉ ET PROCÉDÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DANS L’ÉCRITURE POÉTIQUE ----- 642**
KOUAMÉ Kouadio Judicaël, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
KOUADIO N’Guessan Antoine, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)

35. ESTANCAMIENTO Y DESMORONAMIENTO EN *HISTORIA DE UNA ESCALERA* DE ANTONIO BUERO VALLEJO ----- 661
KOUASSI Kouassi Mathieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SIGNO Abenan Christine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GUESSAN Aya Martine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
36. L'AUTONOMISATION DES FEMMES A L'EPREUVE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES COMMUNAUTES CACAOYERES A GRAND ZATTRY (COTE D'IVOIRE) ----- 676
DIABY Maimouna, Université Jean Lorougnon Guédéde Daloa (Cote d'Ivoire)
BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel, Université Polytechnique de San Pedro (Cote d'Ivoire)
37. ART ET RÉVOLTE CHEZ ALBERT CAMUS : L'ART COMME REFUS ET CONSENTEMENT ----- 697
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
38. EXTRACURRICULAR ENGLISH CLUB PRACTICES AND ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES LEARNING: AN EMPIRICAL STUDY AT THE UNIVERSITY OF PARAKOU ----- 709
HOUNNOU Azoua Mathias, University of Parakou (Bénin)
ADJOHA Bienvenu, University of Abomey-Calavi (Bénin)
YOKOSSI Daniel, University of Abomey-Calavi (Bénin)
KODJO SONOU Théophile Gbègninou, University of Abomey-Calavi (Bénin)
39. EXPÉRIENCE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE D'UNE MÈRE CONFRONTÉE AUX HOSPITALISATIONS REPETÉES DE SON ENFANT ATTEINT DE DRÉPANOCYTOSE : ÉTUDE QUALITATIVE DE CAS. --- 724
MOUALOU NZIGOU Carelle Ariana épouse MAVIOKA, Université OMAR BONGO (Gabon)
40. LE CONTRAT SOCIAL CHEZ LOCKE : PRINCIPE NORMATIF D'UN ÉTAT DE DROIT ----- 744
N'GUESSAN Ikpé Guy-Serge Alain, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
KOUASSI N'goh Thomas, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

41. **DES SAO-KOTOKO AUX SAO-DESCENDANTS : LES POSSIBILITÉS
D'UNE OUVERTURE AUX AUTRES ----- 758**
GUEDALLA Oumar, Université de Maroua (Cameroun)
42. **VERS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE
LA PETITE ENFANCE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : PROPOSITIONS
ISSUES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET DES ACTEURS
OPERATIONNELS.----- 773**
TOLNO Niouma, PhD, Université Général Lansana Conté (Guinée)
BARRY Oumar, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
KAMANO Pascal, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée,
ISSEG/Lambanyi (Guinée)
43. **RESILIENCIA MAYA FRENTE AL EMPEÑO INQUISITORIAL.
RELECTURA DE *MEMORIA DEL FUEGO*. *LOS NACIMIENTOS* DE
EDUARDO GALEANO ----- 790**
SAKOUM Bonzallé Hervé, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
44. **DENOTATION, CONNOTATION ET PRODUCTION DU SENS DANS THE
RIVER BETWEEN DE NGUGI WA THIONG'O: UNE ANALYSE
SEMIOTIQUE DES SIGNES CULTURELS ET RELIGIEUX ----- 804**
SANGARE Siaka, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte
d'Ivoire)
45. **AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DECLARÉE DES VENDEURS DE
FRIPERIE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : PROFILS ET FACTEURS
ASSOCIÉS ----- 823**
SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte
d'Ivoire)
GUEU Gogbeu Gaston, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
46. **CARTOGRAPHIE DE LA DISTRIBUTION SPATIALE DES RISQUES
NATURELS ET DES MÉNAGES AFFECTÉS DANS LES CENTRES
URBAINS DE KORHOGO, SINÉMATIALI ET M'BENGUÉ (NORD DE LA
CÔTE D'IVOIRE) ----- 843**
SORO Seydou Kadodjomon, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)
TRAORE N'Gambêh Lanzéni, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)

47. DE LA POLITIQUE À L'ACTION : COHÉRENCE STRATÉGIQUE ET DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU TOGO----- 863
SOULE Abdoul-Bassitou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
48. RÉALISME ET IDÉOLOGIE DANS *L'APPEL DES ARÈNES* D'AMINATA SOW FALL : UNE ANALYSE SÉMIOLOGIQUE DES PERSONNAGES ET DES ESPACES ----- 883
ROUDÉ Taïgba Guillaume, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) Côte d'Ivoire)
49. DE L'ÉMOTION À L'ACTION : L'ART COMME MOTEUR DU VÉCU HUMAIN ----- 900
THIAM Aboubekr, Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (Sénégal)
DIATTA Abdou Simbandy, Musée des Civilisations Noires (Sénégal)
50. LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU TOURISME ET DE SES METIERS DANS LE GRAND LOME ET LA REGION MARITIME AU TOGO ----- 920
TOKPA Komlan, IRES-RDEC (Togo)
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
51. ECRITURE DE *LE FILS-DE-LA-FEMME-MÂLE* DE MAURICE BANDAMAN : ENTRE LITTÉRATURE ORALE, ESTHÉTIQUES BAROQUE ET POSTMODERNE----- 944
TOTI Bawa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
52. LE PROFESSEUR HUGUES MOUCKAGA : HERITAGE TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ANTIQUITE ROMAINE A L'ANTIQUITE EGYPTIENNE A L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI ----- 963
YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
MAKOKI Hugues Gildas, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
YEKA-YEKA OKONDZA Guytal, Université Marien Ngouabi (Cameroun)

- 53. CULTURE RAP BURKINABÈ ET LA NÉGRITUDE : APPROCHE
COMPARÉE DE DEUX EXPRESSIONS POÉTIQUES DE L'IDENTITÉ
NOIRE ----- 981**
GARBA Wendmy Désiré, Université virtuelle du Burkina Faso
YAGO Gérard , Université virtuelle du Burkina Faso
- 54. LES ANTHROPONYMES BRON : UNE LITTÉRATURE
D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DE LA NATURE ----- 1004**
FANNY Yacouba, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 55. DIFFICILE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, MARGINALISATION
DANS LA CACAOCULTURE ET RÉSILIENCE FÉMININE DANS LE
DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST IVOIRIEN) ----- 1020**
YEO Nogodji Jean, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
DRO Gué Dieudonné, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
SOUMAHORO Manlé, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 56. MUTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE NON MARCHANDE EN
MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MARCHANDE, UN ENJEU SOCIO-
ECONOMIQUE POUR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE
TAFIRÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE).----- 1041**
YEO Watagaman Paul, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 57. GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CACAOYÈRES DE
BARRY – CALLEBAUT DANS LE ZONE DE SINFRA (CENTRE OUEST DE
LA COTE D'IVOIRE)----- 1060**
ZOMBO Jean Philippe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSEMIAN Bossoma Ange Chrystelle, Université Félix Houphouët Boigny
(Côte d'Ivoire)
- 58. ÉDUCATION THÉÂTRALE DANS LES LYCEES ET COLLEGES ET
CHANGEMENT D'APPROCHES ÉDUCATIVES POUR UNE ÉLITE
IVOIRIENNE RESPONSABLE----- 1075**
MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)

**DIFFICILE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, MARGINALISATION
DANS LA CACAOCULTURE ET RÉSILIENCE FÉMININE DANS LE
DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST IVOIRIEN)**

YEO Nogodji Jean

**Maitre-Assistant, Unité de REcherche pour le Développement,
Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire,
nogodjiyeo@gmail.com**

&

DRO Gué Dieudonné

**Doctorant Géographe, Unité de Recherche pour le Développement (URED),
Université Alassane Ouattara,
drodieudonne@gmail.com**

&

SOUMAHORO Manlé

**Maitre de Conférences, Géographe, Unité de Recherche pour le
Développement (URED), Université Alassane Ouattara,
soumalice@yahoo.fr**

Résumé : La présente étude met en évidence la résilience des femmes face au difficile accès à la propriété foncière qui les empêchent de profiter de la cacaoculture, une culture porteuse en plein essor à Biankouma. La méthodologie adoptée repose sur la recherche documentaire et une enquête de terrain auprès de 302 producteurs de cacao, 18 productrices de cacao et 29 femmes non productrices de cacao. Les résultats indiquent que du fait des pesanteurs sociales, culturelles et des modes d'accès discriminants à la terre, les femmes ont un accès limité à la propriété foncière en milieu rural à Biankouma. Ce qui les marginalise dans la cacaoculture. D'où l'orientation de certaines d'entre elles vers le commerce de la banane et de l'attiéké.

Mots-clés : Accès, foncier, marginalisation, cacaoculture, résilience féminine, Biankouma.

Abstract : This study highlights the resilience of women in the face of difficulties in gaining access to land ownership, which prevent them from benefiting from cocoa farming – a promising and rapidly expanding crop in Biankouma. The methodology employed is based on a literature review and a field survey of 302 male cocoa farmers, 18 female cocoa farmers and 29 women who do not farm cocoa. The results indicate that, due to social and cultural constraints and discriminatory land access practices, women have limited access to land ownership in rural areas of Biankouma. This

marginalises them within the cocoa sector, leading some of them to turn to the trade in bananas and attieké.

Keywords: Access, land tenure, marginalization, cocoa farming, women's resilience, Biankouma.

Introduction

Le droit d'accéder à la propriété foncière est un droit fondamental défendu par tout État de droit. La loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural, modifiée par la loi n°2004-412 du 14 août 2004, stipule d'ailleurs, à cet effet, dans son article premier, que toute personne physique ou morale peut accéder à la propriété foncière rurale. Toutefois, seuls l'État, les collectivités publiques et les personnes physiques ivoiriennes peuvent en détenir la propriété définitive (RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 1998, p.2).

Malgré ce cadre juridique égalitaire, l'accès effectif à la terre reste largement conditionné par les pratiques coutumières, qui régulent et désavantagent certaines couches sociales telles que les femmes dans l'accès au foncier en milieu rural (GESTES, 2007, p.14 ; FAO-Projet Dimitra, 2008, p.5). Ce constat est tangible dans le département de Biankouma, l'une des dernières frontières agricoles du cacao ivoirien, où les femmes demeurent une catégorie marginalisée du point de vue de l'accès et de la gestion du foncier. À preuve, M. JEANNIN (2023), notait, à propos du difficile accès des femmes à la terre à l'ouest de la Côte d'Ivoire, zone de la présente étude, que seulement 12 % des Ivoiriennes étaient propriétaires foncières en 2021. Elle ajoutait également que les femmes restent largement exclues du double système de succession qui prévaut dans le pays.

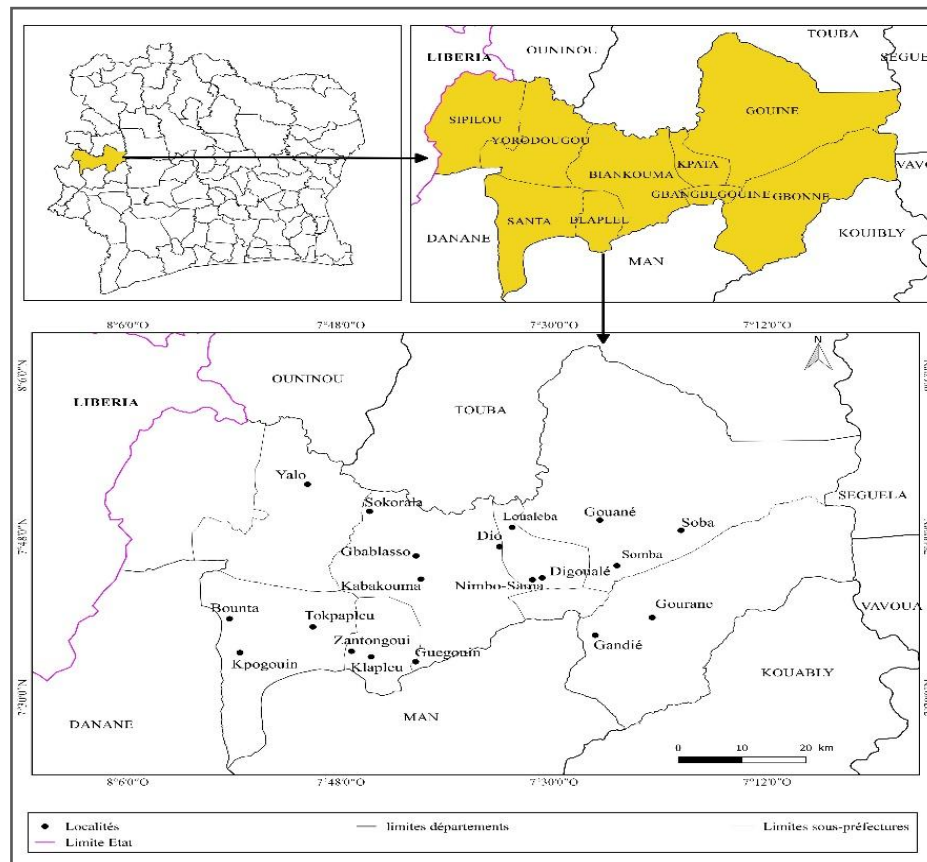
Indubitablement, la marginalisation de la femme dans l'accès à la propriété foncière, substrat de la cacaoculture, semble la priver d'une opportunité économique voire de son autonomisation. Ainsi, le problème au cœur de cette étude réside donc dans l'inégalité d'accès des femmes à la propriété foncière dans le département de Biankouma, inégalité qui limite leurs opportunités économiques et leur

autonomisation. Comment les femmes font-elles face au difficile accès à la propriété foncière et subséquemment à leur marginalisation dans la cacaoculture dans le département de Biankouma ? L'objectif de la présente étude est de mettre en évidence les stratégies de résiliences adoptées par les femmes face au difficile accès à la propriété foncière et conséquemment à leur marginalisation dans la cacaoculture dans le département de Biankouma. L'hypothèse que sous-tend l'étude est qu'en dépit de leur difficile accès à la propriété foncière qui limite leurs opportunités économiques dans la cacaoculture, les femmes font preuve d'ingéniosité en s'orientant vers le commerce de la banane et de l'attiéké afin de s'affranchir financièrement.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1. Choix de l'espace d'étude

Le département de Biankouma fait partie de la région du Tonkpi située dans l'ouest montagneux ivoirien. Il est limité au nord par le département de Touba, au sud par le département de Man, à l'est par celui de Séguéla et à l'ouest par le département de Danané. Il est composé de sept (07) sous-préfectures que sont Gouine, Yorodougou, Kpata, Gbonne, Santa, Biankouma et Blapleu comme le présente la carte 1.

Carte 1 : Département de Biankouma

Source : BNETD ,2019

Dro Gué Dieudonné, octobre 2024-2025

Le choix du département de Biankouma pour la présente étude est le fait de deux constats. Dans un premier temps, l'étude constate que la femme qui demeure au cœur des politiques publiques en matière d'autonomisation reste en marge de l'accès à la propriété foncière dans le département de Biankouma pourtant selon les sachants, cet accès peut favoriser son autonomie à partir de la production agricole dans les milieux ruraux. Dans un deuxième temps, les restrictions foncières que subissent les femmes s'observent dans l'une des zones forestières ivoiriennes qui connaît un essor de la cacaoculture, une culture économiquement porteuse qui devrait les aider à s'affranchir dans un environnement rural parfois délétère. À partir de ces constats, cette étude est un essai de compréhension de la réaction des femmes face à un

contexte foncier hostile qui les prive des opportunités économiques qu'offre la cacaoculture dans le département de Biankouma.

1.2. Collecte des données

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude est basée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain.

La recherche documentaire s'est faite dans la bibliothèque de l'Université Alassane OUATTARA et sur internet. Ainsi, des thèses, des mémoires, des articles, des rapports du Ministère en charge de l'agriculture et de l'ANADER, des cours de droit foncier rural, ont été consultés. Les informations recueillies dans ces ouvrages portent essentiellement sur l'accès au foncier dans l'ouest montagneux ivoirien et les tenures coutumières qui les régulent. Elles font également état de la situation précaire des femmes des espaces ruraux ivoiriens et les formes de résiliences adoptées par ces dernières pour s'affranchir économiquement.

L'enquête de terrain quant à elle a consisté à faire des observations, des entretiens et une enquête par questionnaire dans le département de Biankouma. Les entretiens ont eu lieu avec les chefs de villages et de terre, les autorités administratives et les associations rurales féminines. Les échanges étaient axés sur les modes d'accès au foncier, les activités agricoles et économiques féminines et la situation sociale des femmes des milieux ruraux dans le département de Biankouma. Après, ces différents entretiens, un questionnaire a été adressé aux producteurs de cacao des différentes localités sélectionnées dans le département de Biankouma. Le tableau I fait le récapitulatif de l'échantillonnage dans ces localités.

Tableau I : Récapitulatif des villages et effectifs des acteurs enquêtés

Sous-préfectures	Villages / Campements enquêtés	Nombre de producteurs de cacao interrogés	Nombre de productrices de cacao interrogées	Nombre de femmes non productrices de cacao interrogées
BIANKOUMA	Dio	23	3	6
	Gbablasso	11		
	Yallo	10		
	Sokorala	11		
	Kabakouma	12		
BLAPLEU	Guégouin	13	3	5
	Klapleu	17		
	Zantongouin	12		
GBONNE	Gandié	13	3	4
	Gourané	23		
GOUINE	Gouané	17	3	4
	Soba	12		
	Somba	10		
KPATA	Digoualé	9	3	5
	Loualèba	17		
	Nimbo-sama	15		
SANTA	Bounta	51	3	5
	Kpogouin	15		
	Tokpaleu	11		
Total		302	18	29

Source : Enquêtes de terrain, octobre 2024-2025

Le choix des villages a été opéré sur la base des entretiens réalisés auprès des autorités administratives et coutumières. Ces entretiens ont permis d'identifier clairement les villages où les inégalités foncières étaient plus prononcées et où la représentativité des femmes dans la cacaoculture était plus prononcée.

Quant au choix des acteurs, au regard de l'absence d'une base de données, les producteurs de cacao ont été interrogés selon un échantillonnage accidentel non probabiliste qui consiste à choisir le premier correspondant aux critères sus indiqués, puis un deuxième, et ainsi de suite. Quant aux femmes, elles ont été choisies en nous référant au principe de la triangulation. Ainsi, dans chaque sous-préfecture, au moins trois femmes ont été interrogées. Au total, 349 acteurs ont été interrogés dont 18 productrices de cacao, 302 producteurs de cacao et 29 femmes non productrices appartenant aux associations rurales de femmes dans le département.

1.3. Traitement des données

Le dépouillement du questionnaire de l'enquête a été réalisé à partir du logiciel Sphinx. Pour le traitement statistique des données, les logiciels Excel et Sphinx ont été utilisés pour la réalisation des tableaux et des graphiques. Le logiciel Arc GIS a permis la réalisation des cartes de localisation, de proportion et de spécialisation. Quant aux prises de vues, elles ont été réalisées avec un smartphone.

2. RÉSULTATS

Les résultats s'articulent autour des marqueurs du difficile accès des femmes à la propriété foncière, de son incidence sur les femmes et des formes de résiliences développés par les femmes dans le département de Biankouma.

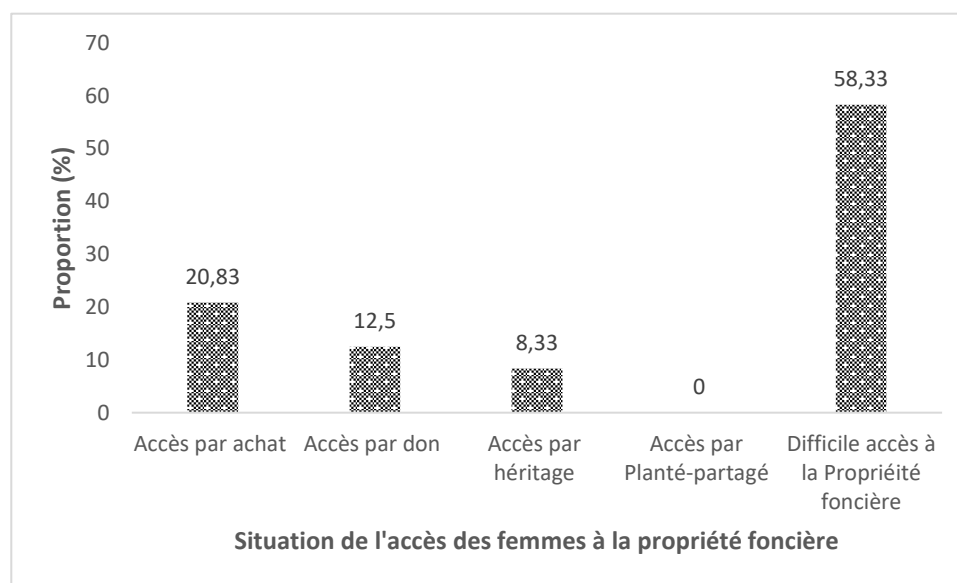
2.1. Les marqueurs du difficile accès des femmes à la propriété foncière

L'accès de la femme à la propriété foncière dans le département de Biankouma est fortement limité par les modes d'appropriation foncière défavorables aux femmes et les croyances sociales négatives sur la femme.

2.1.1. Des modes d'appropriation foncière lésant les femmes

Les modes d'appropriation de la terre dans le département de Biankouma, à l'analyse, constituent un obstacle à la propriété foncière féminine. Ces modes selon les données recueillies sur le terrain sont l'achat, le don, l'héritage et le planter-partager. La figure 1 nous en fait d'ailleurs le récapitulatif avec à l'appui les proportions des femmes interrogées selon les modes auxquels elles ont eu accès à la propriété foncière dans le département.

Figure 1 : État de l'accès des femmes à la propriété foncière



Source : Enquêtes de terrain, octobre 2024-2025

D'après la figure 1, l'achat est le mode par lequel la femme a le plus accès à la propriété foncière dans le département de Biankouma (20,83 % des femmes interrogées). Cependant, on note que la coutume n'autorise pas les femmes à acheter la terre pour des besoins agricoles même si elles possèdent des moyens financiers pour l'acquisition de parcelles. Celles qui ont d'ailleurs ces moyens utilisent des stratégies pour acheter des parcelles de terre pour leurs besoins agricoles. Dans ce cas, elles remettent les moyens financiers aux hommes qui profitent des privilèges que leur accordent les coutumes pour acheter la terre au compte de ces femmes tout en gardant le secret. En outre, ce procédé d'accès à la terre n'est pas à portée de main

pour la majorité des femmes qui sont pour la plupart désœuvrées. À preuve, la majorité des femmes enquêtées (72,5%) sont des femmes au ménage et des aides dans le cadre des travaux champêtres de leurs époux. Par ailleurs, les époux même s'ils ont les moyens n'achètent pas de parcelles agricoles pour leurs épouses parce qu'elles doivent toujours être à leur disposition pour les travaux champêtres et les tâches ménagères.

Au niveau des dons qui sont l'apanage de 12.5% des femmes dans le cadre de l'accès aux terres agricoles, l'étude constate que c'est le mode par lequel les femmes ont facilement accès à la terre en dehors de l'achat. Cependant, cette forme d'accès n'est pas courante puisqu'elle est liée au bon vouloir de la belle famille de la femme ou de tout autre donateur.

Quant à l'héritage, seulement 8.33% des femmes ont accès à la propriété foncière par ce mode. Cette faible proportion des femmes dans ce cas est liée à l'influence des pesanteurs coutumières qui réduisent l'accès des femmes à la propriété foncière. En effet, selon la tradition locale, aucune femme n'acquiert la propriété foncière au même titre qu'un homme. Les femmes sont perçues comme « passagères » dans leurs familles d'origine parce qu'elles sont destinées à rejoindre plus tard une autre famille par le mariage. De ce fait, elles ne sont pas considérées comme des héritières légitimes des parcelles ou terres familiales. D'ailleurs dans cet air géographique, la transmission du foncier s'effectue principalement selon la lignée masculine du fait de la prégnance du système patriarcal en vigueur. La tradition ou encore les us et coutumes ne favorisent donc pas l'accès de la femme à la propriété foncière dans les campagnes de Biankouma.

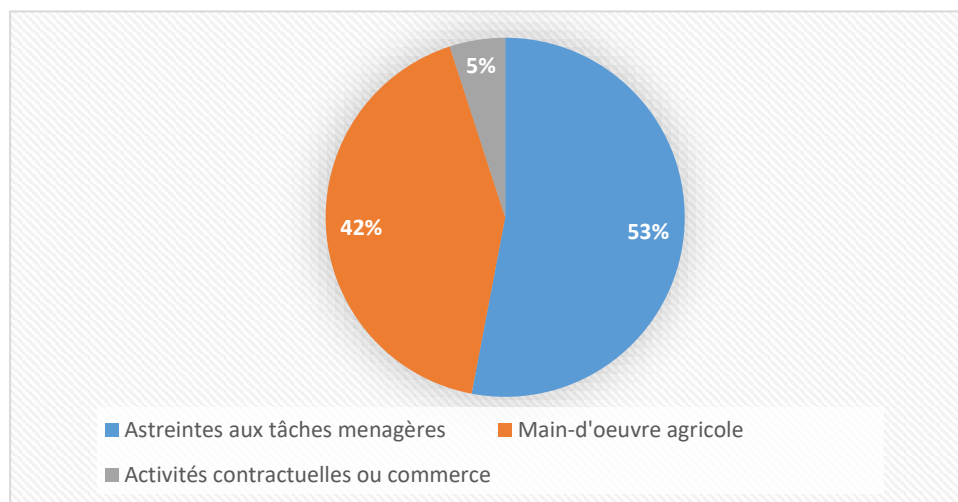
À propos du Planter-partager, l'étude note que les femmes sont lésées parce que ce mode quel que soit sa forme, « planter-partager axé sur la production, planter-partager axé sur le partage de la terre et le planter-partager axé sur les revenus » (Colin et Ruf (2011) cités par A. L. AKA, 2019, p.6), exige une mise en valeur préalable des parcelles concédées et subséquemment une force de travail. Pourtant, les femmes sont considérées dans la société comme étant physiquement inaptes aux

activités d'une certaine rudesse. En outre, leur accès à la main-d'œuvre est limité parce que les hommes, main-d'œuvre majoritaire dans les plantations de cacao, estiment que c'est rabaissant pour eux de travailler pour des femmes. D'où la non ou difficile utilisation de ce mode par les femmes pour accéder au foncier.

2.1.2. Des croyances sociales réductrices annihilant l'accès des femmes à la propriété foncière

L'une des croyances sociales qui limitent l'accès de la femme à la propriété foncière est son assignation presque exclusive aux tâches domestiques, une croyance sociale qui ne favorise pas la propriété foncière féminine. Cette croyance qui est en réalité une construction sociale issue des normes coutumières, des systèmes lignagers, des rapports de pouvoir patriarcaux ou de la division sociale du travail, assigne non seulement les femmes aux tâches domestiques et surtout les hommes aux rôles productifs. Depuis donc des générations, selon l'étude, la femme dans les campagnes de Biankouma est astreinte aux tâches ménagères. Le seul rôle qui lui est reconnu est celui de s'occuper du bien-être de sa famille (époux et enfant). Cette fonction domestique assignée à la femme ne lui permet pas d'avoir facilement accès à la terre, en tant que propriétaire et productrice, puisque ce rôle est dévolu uniquement aux hommes. La figure 2 montre bien la répartition de quelques fonctions propres à la femme dans le département de Biankouma.

Figure 2 : Fonctions reconnues à la femme à Biankouma

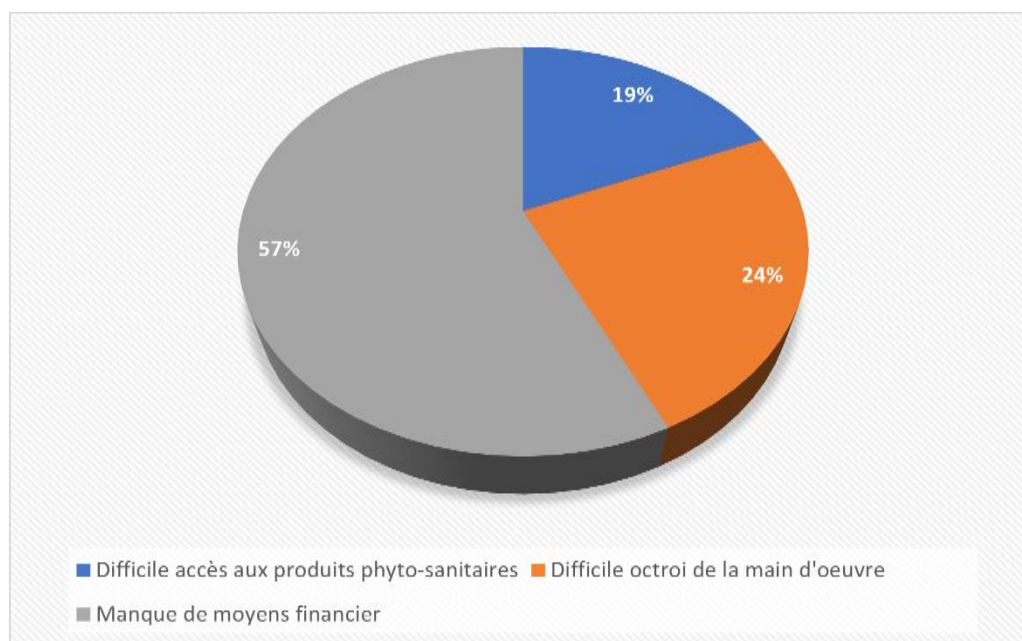


Source : Enquête de terrain, octobre 2024-2025

À l'analyse de la figure 2 on remarque qu'à Biankouma, la fonction principale de la femme est celle de s'occuper de sa famille comme l'on révélé 53 % des femmes interrogées. En dehors de cette fonction, l'opinion féminine s'accorde à 42% sur le fait que l'une des tâches dévolues aux femmes est son utilisation comme main-d'œuvre agricole. L'enquête constate que seulement 5% des femmes exercent des activités contractuelles ou font du commerce. Cette analyse confirme donc cette construction sociale qui marginalise la femme quand il s'agit de l'accès à la propriété foncière.

En dehors de cette première croyance sociale néfaste, il faut ajouter le doute imaginaire des détenteurs coutumiers de droits fonciers sur la capacité de la femme à mettre en valeur la terre. En effet, au regard des perceptions sociales qui la qualifie d'être de sexe faible et vulnérable et surtout vu leur situation financière relativement précaire, les femmes sont généralement perçues par les détenteurs de droit coutumier sur le foncier comme incapables de mettre en valeur ou d'entretenir durablement les parcelles agricoles. D'ailleurs, l'étude constate que seulement 33,33 des femmes interrogées entretenaient régulièrement leurs plantations. Cette situation n'est donc pas en leur faveur. En dehors de ces aspects, les femmes éprouvent d'autres difficultés qui entravent leur accès à la propriété foncière comme le démontre la figure 3.

Figure 3 : Obstacles à l'accès des femmes à la propriété foncière



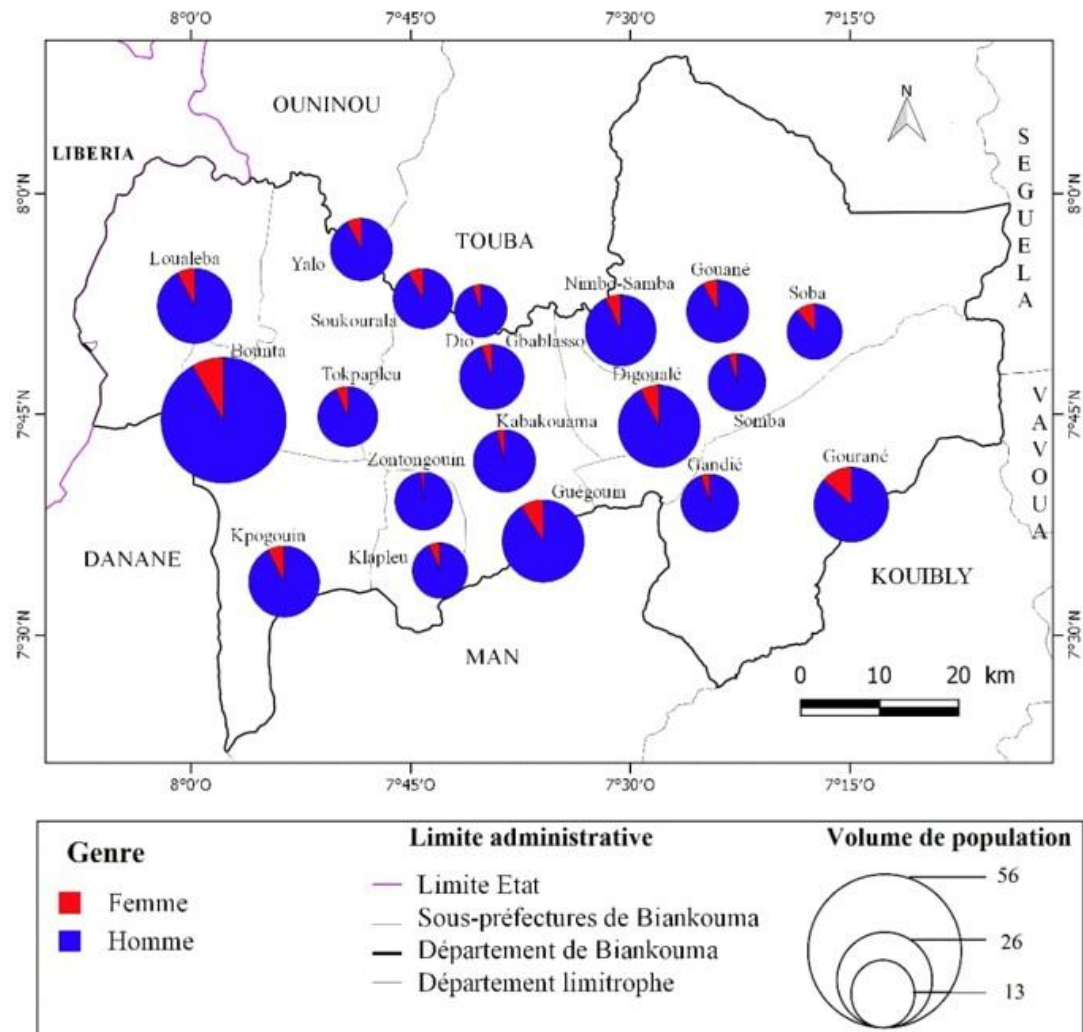
Source : Enquête de terrain, octobre 2024-2025

L'analyse de la figure 3 montre que les autres difficultés qu'éprouvent les femmes dans l'accès à la propriété foncière sont de trois ordres. En effet, 57 % des femmes expriment le manque de moyens financiers comme facteur limitant leur accès à la propriété foncière pourtant ce moyen reste le plus accessible par lequel les femmes acquièrent facilement la propriété foncière (figure1). On observe également que le manque de la main-d'œuvre constitue un obstacle pour 24 % des femmes enquêtées. Celles-ci éprouvent ces difficultés parce que les hommes, main-d'œuvre majoritaire dans les plantations de cacao, estiment que c'est rabaissant pour eux de travailler pour des femmes. Enfin, le difficile accès aux produits phytosanitaires est la troisième difficulté que rencontrent 19 % des femmes dans l'accès à la propriété foncière.

2.2. De la marginalisation ou la faible représentativité des femmes dans la cacaoculture

Les difficultés qu'éprouvent les femmes dans l'accès à la propriété foncière dans le département de Biankouma ne sont pas sans conséquence sur leur présence dans le secteur de la production cacaoyère, une culture économiquement porteuse et en plein essor dans le département à partir des années 2000. Cette faible représentativité est très perceptible à l'échelle des villages du département (carte 2).

Carte 2 : Répartition des producteurs de cacao par sexe à l'échelle des villages



Source : BNETD, 2022

Dro Gué Dieudonné, octobre 2024-2025

L'observation de cette carte 2 révèle que les femmes productrices de cacao sont peu nombreuses et principalement localisées dans quelques villages tels que Bounta, Gourané, Loualèba, Soba, Digoulé et Gouané. Cette disparité est essentiellement due au fait qu'elles ne disposent pas en majorité de moyens financiers pour s'acheter une propriété foncière comme les hommes. En outre, elles sont très peu qui bénéficient de dons de parcelles pour leurs besoins agricoles. D'où leur minorité dans la production cacaoyère dans les villages du département.

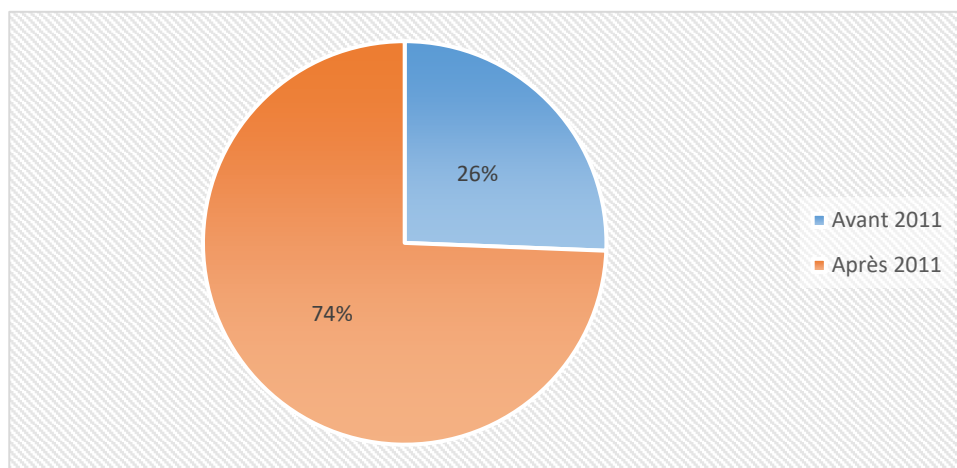
2.3. Des Stratégies de résilience face au difficile accès à la propriété foncière et à la marginalisation dans la cacoculture

Les difficultés d'accès des femmes à la propriété foncière et subséquemment de leur marginalisation dans la cacoculture les ont conduites à s'orienter vers le commerce de la banane et celui de l'attiéké en vue de se prendre en charge et s'affranchir de leur précarité socio-économique dans le département de Biankouma.

2.3.1. Le commerce de la banane, une nouvelle activité de compensation pour la femme

Le commerce de la banane (banane douce et plantain) n'avait pas connu un développement significatif avant les crises de 2002 puis de 2011. Ce n'est qu'après ces deux périodes de crises que le marché de la banane douce et plantain a connu une ampleur dans le département de Biankouma. L'une des raisons de cette expansion est l'intérêt progressif des femmes des espaces ruraux du département de Biankouma pour le commerce de cette production vivrière. Figure 4 est un indicateur de cette ferveur pour le commerce de la banane dans cette localité avant et après la crise de 2011.

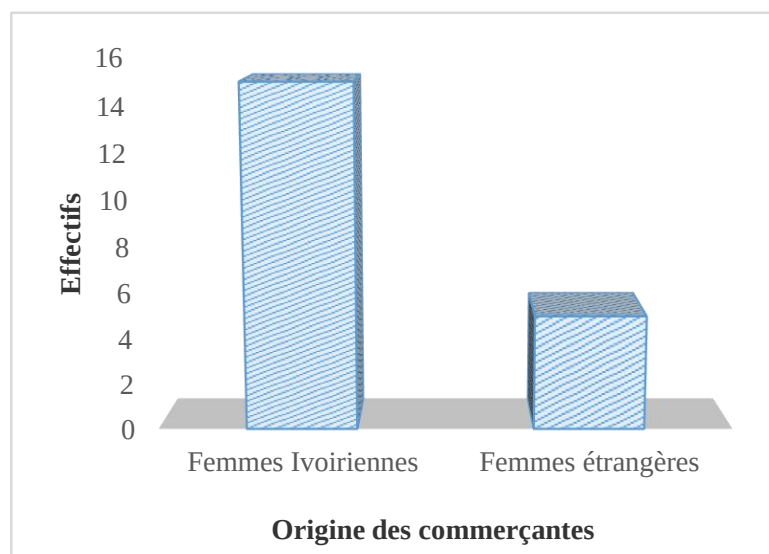
Figure 4 : Proportion des femmes enquêtées selon la période de leur insertion dans le commerce de la banane



Source : Enquêtes de terrain, 2024-2025

Cette figure 4 obtenue en interrogeant les femmes sur la période de leur intégration effective dans le commerce de la banane permet d'observer une démultiplication du nombre de femmes qui se sont insérées dans le commerce de la banane après la crise de 2011. Ce nombre qui représentait 26% des femmes interrogées est passé à 74% des femmes interrogées en 10 ans environ. Ce bond qualitatif est en majorité le fait de leurs difficultés d'accès à la terre et inéluctablement à la cacaoculture, principale culture très porteuse qui a connu un essor fulgurant dans le département dans la même période. Cette réalité a été relevée par l'ensemble des femmes interrogées qui sont par ailleurs d'origines diverses. Cette activité attire aussi bien les femmes ivoiriennes non propriétaires de terre (Yacouba, Toura, Mahouka) que les non-Ivoiriennes (Burkinabè, Maliennes), même si les premières y sont nettement majoritaires. Cela est perceptible sur la figure 5.

Figure 5 : Origine des commerçantes de la banane



Source : Enquêtes de terrain, octobre 2024

À la lecture de cette figure 5, on observe une forte présence des femmes ivoiriennes dans le commerce de la banane. Dans la communauté non ivoirienne des commerçantes de banane, on note que les Burkinabès et Maliennes sont les plus nombreuses. Cette situation s'expliquerait par la forte présence de leurs conjoints dans la chaîne de production (hommes majoritairement propriétaires de terre et

producteurs de cacao puis de banane dans le département de Biankouma) et qui les impliquent facilement dans le maillon de la commercialisation les productions leur étant destinées en premier. La photo 1 est une preuve du commerce de la banane par les femmes dans le département de Biankouma.

Photo 1 : Marché de banane à Biankouma



Source : YEO N. Jean, octobre 2024

À travers la photo 1, l'on aperçoit des régimes et sacs de bananes disposées et des commerçantes illustrant l'ampleur du commerce de ce produit sur les marchés locaux. L'organisation du marché, largement orchestrée par les femmes, témoigne de leur capacité à occuper des espaces économiques complémentaires à la cacaoculture et répondant à l'accès problématique de la propriété foncière.

2.3.2. Le commerce de l'attiéké : une activité ancienne en voie de mécanisation à Biankouma

La production de l'attiéké constituait une activité traditionnelle majeure pour les femmes du département de Biankouma, bien avant la crise militaro-politique de 2002. Mais, cette activité n'a connu une modernisation qu'après la période de crise

de 2002. Historiquement, elle se faisait à l'aide des moyens rudimentaires, mais, aujourd'hui, l'étude constate une nette amélioration au niveau de cette activité. Les pierres servant de presse manuelle pour épurer le manioc sont remplacées par les machines mécaniques ou broyeuses (photo 2) parfois mobiles, les bâches sont utilisées à la place de sacs plastiques ou des nattes. Les machines mobiles ont réduit considérablement les files d'attente devant les moulins. Par ailleurs, les canaris de cuisson sont remplacés par les marmites en aluminium encore en acier.

Photo 2 : Femme nettoyant à l'intérieur d'une broyeuse à Biankouma



La photo 2 illustre une machine broyeuse à Biankouma village. La présence de cette machine dans l'ancien village de Biankouma évite aux femmes d'aller loin ou d'éviter les longues files d'attente devant les moulins.

La modernisation de cette activité qui est l'apanage des femmes du département de Biankouma a contribué à donner un élan nouveau au commerce de l'attiéké dans le département de Biankouma puisque les femmes lésées par l'accès à

la propriété foncière y trouvent leur compte. En considérant les femmes interrogées, le nombre de femmes commerçantes d'attiéké est passé de sept (07) en 2005 à vingt-trois (23) en 2024. Cela dénote de l'intérêt grandissant des femmes pour cette activité au fil des années.

3. Discussion

Les résultats de cette étude ont montré que l'accès à la propriété foncière dans le département de Biankouma est très restrictif pour les femmes du fait des pesanteurs socio-culturelles et de leur précarité financière. Ce qui limite leur participation à la cacaoculture qui connaît un essor remarquable dans ce département depuis la crise militaro-politique de 2002. Ces résultats corroborent ceux de M. KONE et *al.* (2009, p.6.) qui ont souligné que les femmes ont généralement des difficultés d'accès à la terre surtout pour la réalisation des cultures pérennes et pour l'obtention des revenus durables. Ils vont également dans le même sens que les résultats de M. HELLEN et *al.*, (2019, p.2) qui affirment que les femmes et les jeunes filles possèdent rarement des terres et rares sont celles qui héritent. Quant aux facteurs explicatifs de ce difficile accès des femmes à la propriété foncière, tout comme la présente étude, la recherche de KONAN et *al.* (2019, p.5) a également relevé les pesanteurs socio-culturelles comme éléments perturbateurs. Ainsi pouvaient-ils relever dans leur étude que les normes coutumières en matière de gouvernance foncière ne favorisent pas l'accès des femmes à la propriété foncière bien que celles-ci bénéficient d'un accès facile, à la terre, caractérisé par le simple droit d'usage. En dehors des pesanteurs socio-culturelles, la présente étude a aussi évoqué le volet financier comme facteur limitant de l'accès des femmes à la propriété foncière tout comme le rapport de GESTES. Ce rapport évalue d'ailleurs à 51,19 % la proportion des femmes qui éprouvaient des difficultés à accéder à la propriété foncière du fait des problèmes fonciers (GESTES, 2007, p.104). Contrairement à ces ressemblances des études antérieures avec la présente étude à propos des facteurs explicatifs du difficile accès des femmes à la propriété foncière, l'étude de A. LAMRABET (2021, p.47-53) aborde le volet religieux qui n'est pas abordé dans notre étude. Aussi a-t-elle relevé que l'idée,

largement répandue, selon laquelle les femmes musulmanes devraient toujours être sous tutelle masculine est une obligation religieuse répressive qui exclut la femme de toute initiative d'appropriation foncière au nom de l'obéissance et la soumission qui sont des principes religieux fondamentaux de la piété d'une bonne femme musulmane.

En dehors de ce résultat comparé aux recherches antérieures, l'étude a également constaté que face aux contraintes d'accès à la propriété foncière, les femmes ont adopté des stratégies qui ont consisté à s'insérer dans le commerce de la banane et de l'attiéké dans le département. À l'instar de la présente étude, l'insertion des femmes dans le commerce face à l'exclusion foncière a été relevée par K. V. KRA (2018, p.93). Dans son étude, il souligne que la femme rurale fait preuve de sa bonne capacité de résilience en s'investissant dans des secteurs d'activités non agricoles que sont le commerce de vivriers, la restauration et la transformation du manioc. Ainsi, de son rôle d'aide familiale, elle s'autonomise et s'impose comme l'un des principaux acteurs de la redynamisation de l'économie et du développement local. C'est en cela que FAO (2008, p.3) voit en l'accès des femmes à la terre, un moyen pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté en Afrique.

Conclusion

Les espaces ruraux du département de Biankouma tout comme ceux des zones forestières de l'ouest ivoirien ont connu ces dernières décennies un essor considérable de la cacaoculture. Cependant, cet essor et ses relents économiques semblent se faire sans les femmes qui éprouvent d'énormes difficultés à accéder à la propriété foncière, substrat de cette culture porteuse. Celles-ci ont un accès limité à la propriété foncière dans les espaces ruraux de Biankouma du fait des pesanteurs sociales, culturelles et des modes d'accès discriminants. Ces restrictions induisent inéluctablement leur faible représentativité ou marginalisation dans la cacaoculture et les contraind à s'orienter vers d'autres activités sources de revenus telles que le commerce de la banane et de l'attiéké qui connaît de meilleures modes de production. Ces activités

qui constituent une source d'épanouissement pour ces femmes méritent d'être mieux organisées afin de répondre durablement à la précarité socio-économique des femmes des espaces ruraux du département de Biankouma.

Bibliographie

AKA Aymard Landry, 2019, *Les arrangements contractuels de type Planté-Partagé en Côte d'Ivoire : nature, diversité et enjeux fonciers*, Thèse de Doctorat, Bouaké, Université Alassane Ouattara.

LAMRABET, Asma, 2021, *Le wali, ou tuteur légal, une obligation pour les femmes*, Casablanca, Islam et femmes-Les questions qui fâchent.

FAO, 2008, *L'accès des femmes à la terre : un moyen pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté*, Bruxelles, Bureau de Liaison avec l'UE et la Belgique.

FAO-Projet Dimitra, 2008, *L'accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest : problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso*, Rome, FAO.

GESTES, 2007, *Droits des femmes et accès au foncier : une citoyenneté à conquérir*, Saint Louis, Université Gaston Berger de Saint Louis.

HELLEN Mukasa, REYNIER Aurélie et OGUNSUMI Lucia, 2019, *Lever les obstacles à l'accès des femmes au foncier*, Wageningen, Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale.

JEANNIN Marine , 2023, « A l'ouest de la Côte d'Ivoire, le difficile accès des femmes à la terre » in *Le monde Afrique*, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/08/28/a-l-ouest-de-la-cote-d-ivoire-le-difficile-acces-des-femmes-a-la-terre_6186825_3212.html, consultée le 12-02-2026.

KONAN Jérôme Kouakou, SOUMAHORO Manlé, OURA Kouadio Raphaël, 2019, « Mode coutumier d'accès à la terre et situation socioéconomique des femmes rurales de Languibonou (Côte d'Ivoire) », *Alternatives Rurales*, n°7, p.130-140.

KONE Mariatou et IBO Guehi Jonas, 2009, *Les politiques foncières et l'accès des femmes à la terre en Côte d'Ivoire : cas d'Affalikro et Djangobo (Est) dans la région d'Abengourou et de Kalakala et Togonieré (Nord) dans la région de Ferkessédougou*, Rapport final, Ministère des Affaires Étrangères et Européennes / WILDAF, Abidjan, Les Éditions du CERAP.

KRA Kouakou Valentin, 2018, « stratégies de résilience des femmes rurales face à l'exclusion foncière en Côte d'Ivoire : cas de la sous-préfecture de n'douci », *Revue Sciences de l'Environnement*, n° 15, vol. 2, p.93-110.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE ,1998, *Loi relative au domaine foncier rural-Loi n°98-750 du 23 décembre 1998, modifiée par la loi n°2004-412 du 14 août 2004*, Abidjan, Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.